

inneo

environnement

Conseils
Environnement
Ingénierie

Partenaire de votre développement

| inneo.ca |

ATTESTATION DE CONFORMITÉ DES INSTALLATIONS SEPTIQUES

site à l'étude :

18, route Fleury, Warwick (Québec)

Réf. : STL23056-02 | 28 novembre 2023

Lévis 418 496-7335
1320B, rue J.-A.-Bombardier, G7A 2P4

Princeville 819 234-6951
117, rue St-Jean-Baptiste Sud, G6L 5A3



Princeville, le 28 novembre 2023

18, route Fleury
Warwick (Québec) J0A M0

**Objet : Attestation de conformité des installations septiques
18, route Fleury, Warwick (Québec)**

Monsieur,

Les services techniques d'Inneo environnement (ci-après **Inneo**) ont été retenus de votre part afin d'effectuer une vérification de la conformité des installations septiques aménagées sur le terrain résidentiel mentionné en objet.

Cette vérification a été réalisée afin de répondre à la réglementation municipale qui demande qu'une attestation de conformité soit fournie auprès de leur instance par une firme qualifiée dans le domaine. L'objectif était de confirmer que les installations septiques sont construites et aménagées conformément aux plans et devis fournis dans le cadre de l'étude nommée « Perméabilité des sols et système de traitement des eaux usées » (N/Réf. : STL23056-01, 2 mai 2023) réalisée par **Inneo**. La vérification a été effectuée spécifiquement à l'attention du client mentionné ci-dessus et l'attestation ne peut être utilisée pour une autre propriété ou un autre client.

L'attestation du droit d'exercice en évacuation et traitement des eaux usées des résidences isolées pour le professionnel ayant réalisé l'étude, délivrée par l'Ordre des technologues professionnels du Québec, est jointe à l'annexe I.

Tel que recommandé dans cette étude, une installation avec filtre à sable hors sol a été aménagée. Le choix de ce dispositif de traitement des eaux usées avait été fait compte tenu du nombre de chambres à coucher de la résidence (3) et des conditions du milieu récepteur. Plus précisément, les constructions suivantes ont été réalisées pour cette installation :

- ♦ conduite d'amenée et raccordements;
- ♦ fosse septique;
- ♦ filtre à sable hors sol.

Le tableau suivant résume les éléments investigués ainsi que les résultats de la vérification :

Tableau 1 : Liste des vérifications et résultats		
Date des travaux d'aménagement :	10 novembre 2023	
Professionnel de chantier d'Inneo :	Danny Therrien	
Entrepreneur responsable des travaux :	Excavation Yvon Houle	
Vérifications	Constats	Conformité ¹
<u>Conduite d'amenée</u>		
♦ Type	Préfabriquée (norme NQ 3624-130)	Conforme
<u>Fosse septique</u>		
♦ Type	Capacité 3,6 m ³ Préfabriquée (norme NQ 3680-905)	Conforme
♦ Couvercles de visite installés au niveau du sol	Observés	Conforme
♦ Distance d'un puits ou d'une source d'eau	Aucun dans un rayon de 15 m	Conforme
♦ Distance d'un lac, cours d'eau (ligne des hautes eaux), marais ou étang	Aucun dans un rayon de 10 m	Conforme
♦ Distance d'une conduite d'eau de consommation	≥ 1,5 m	Conforme
♦ Distance d'une limite de propriété	≥ 1,5 m	Conforme
♦ Distance de la résidence	≥ 1,5 m	Conforme
<u>Champ d'épuration de type filtre à sable</u>		
♦ Superficie du lit de sable filtrant	39 m ²	Conforme
♦ Superficie du lit de pierre	2x 19,50 m ² (39 m ²)	Conforme
♦ Nombre de rangées de tuyaux perforés	4	Conforme
♦ Longueur des rangées de tuyaux perforés	9,40 m	Conforme
♦ Diamètre des tuyaux perforés	7,5 cm	Conforme
♦ Distance entre les tuyaux perforés	1,2 m	Conforme
♦ Pente des tuyaux perforés	0 %	Conforme
♦ Calibre de la pierre (lit de pierre)	1,5 à 6 cm	Conforme
♦ Épaisseur totale du lit de pierre	30 cm	Conforme
♦ Épaisseur totale du lit de sable filtrant	30 cm	Conforme
♦ Épaisseur du remblai sur le lit de pierre	60 cm	Conforme
♦ Distance d'un puits ou d'une source d'eau	Aucun dans un rayon de 30 m	Conforme
♦ Distance d'un lac, cours d'eau (ligne des hautes eaux), marais ou étang	Aucun dans un rayon de 15 m	Conforme
♦ Distance d'une conduite d'eau de consommation	≥ 2 m	Conforme
♦ Distance d'un haut de talus	≥ 3 m	Conforme
♦ Distance d'une limite de propriété	≥ 2 m	Conforme
♦ Distance d'un arbre	≥ 2 m	Conforme
♦ Distance de la résidence	≥ 5 m	Conforme

À la suite des vérifications réalisées, certaines différences ont été constatées entre les spécifications des dispositifs aménagés par rapport aux plans et devis fournis dans l'étude « Perméabilité des sols et système de traitement des eaux usées » (N/Réf. : STLB23056-01, 2 mai 2023). Toutefois, il a été possible de confirmer que ces écarts se limitent à des différences de mesures qui ont dû être adaptées pour prendre en compte les conditions du terrain pendant l'installation. De plus, nous attestons que les dispositifs aménagés sont conformes aux normes de construction du *Règlement sur le traitement des eaux usées des résidences isolées* (Q-2, r.22).

Vous trouverez à l'annexe II un plan de localisation tel que construit ainsi que des photographies des aménagements à l'annexe III.

Nous espérons que le tout soit à votre satisfaction et nous vous remercions d'avoir fait confiance à **Inneo**. N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous avez des questions.

Au plaisir de collaborer de nouveau avec vous. Veuillez agréer nos salutations distinguées.



Danny Therrien,
Inspecteur de chantier



Michael Groleau, T.P.
Chargé de projet



Distribution du rapport :

Annexe I

ATTESTATION ANNUELLE DU DROIT D'EXERCICE EN ÉVACUATION ET TRAITEMENT DES EAUX USÉES DES RÉSIDENCES ISOLÉES (OTPQ)





ORDRE DES
TECHNOLOGUES PROFESSIONNELS
DU QUÉBEC

**CONFIRMATION ANNUELLE DU DROIT D'EXERCICE EN ÉVACUATION
ET TRAITEMENT DES EAUX USÉES DES RÉSIDENCES ISOLÉES**

L'Ordre des technologues professionnels du Québec (OTPO) atteste que

Monsieur Michaël Groleau, T.P.
Membre n° 24731

répond aux critères pour exercer dans le domaine de l'évacuation et du traitement des eaux usées des résidences isolées (RLRQ, c. Q-2, r. 22)

Conditionnellement au maintien du permis de l'OTPO et à la détention de l'assurance de la responsabilité professionnelle,
cette reconnaissance est valide du **1er avril 2023 au 31 mars 2024.**

Le président de l'OTPO,

Richard Legendre, T.Sc.A.

Annexe II

PLAN DE LOCALISATION TEL QUE CONSTRUIT



Annexe III

MONTAGE PHOTOGRAPHIQUE



Photo 1



Photo 2



Photo 3



Photo 4



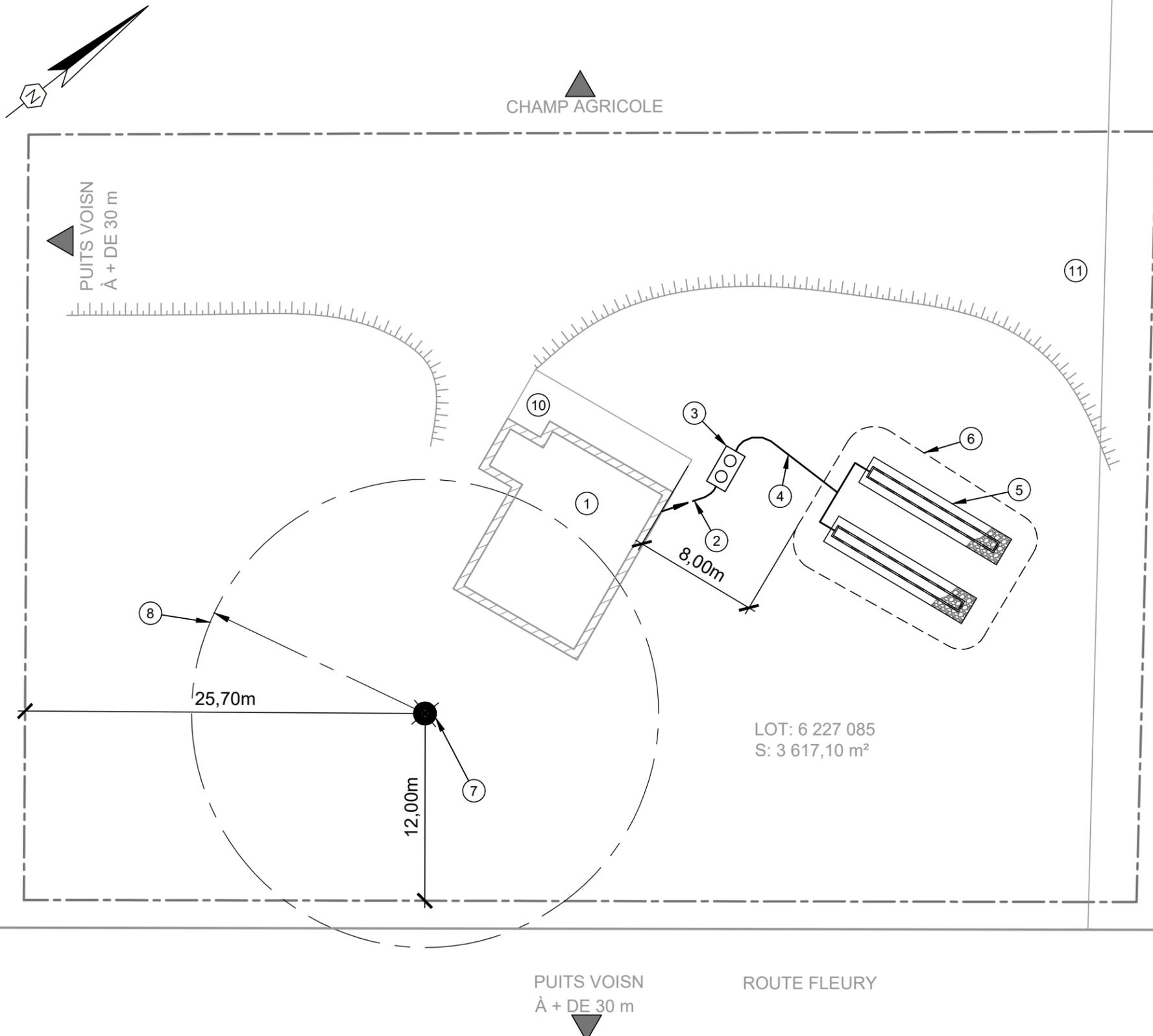
Photo 5



Photo 6



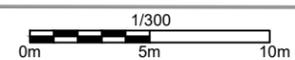
	MONTAGE PHOTOGRAPHIQUE	N/Réf. : STLB23056-02
	Client :	Préparé par : D. Therrien
	Projet : ATTESTATION DE CONFORMITÉ DES INSTALLATIONS SEPTIQUES	Date : 28 novembre 2023
	Adresse : 18, route Fleury Warwick (Québec)	Vérifié par : M. Groleau, T.P.



NOMENCLATURE	
NO°	DESCRIPTION
1	RÉSIDENCE EXISTANTE DE 3 CHAMBRES À COUCHER
2	CONDUITE DE 100 mm Ø BNQ 3624-130 PENTE MINIMUM DE 1% @ MAXIMUM DE 2%
3	FOSSE SEPTIQUE DE 3,4 m ³ (750 GALLONS) AVEC PRÉFILTRE CONFORME BNQ 3680-905
4	CONDUITE D'AMENÉE DE 75 mm Ø MINIMUM BNQ 3624-130 AVEC PENTE DE 1% MINIMUM
5	FILTRE À SABLE HORS SOL DE 39 m ²
6	PIED DE REMBLAI EXISTANTE
7	INSTALLATION DE PRÉLÈVEMENT D'EAU SCÉLÉE EXISTANT
8	DISTANCE MINIMALE DE 15 m ENTRE UNE INSTALLATION DE PRÉLÈVEMENT D'EAU SCÉLÉE D'UN SYSTÈME ÉTANCHE ET NON ÉTANCHE
9	GALERIE PROJETÉE
10	CHEMIN D'ACCÈS AGRICOLE

LOCALISATION D'UN SYSTÈME ÉTANCHE	
POINT DE RÉFÉRENCE	DISTANCE MINIMALE (m)
INSTALLATION DE PRÉLÈVEMENT D'EAU SOUTERRAINE DE CATÉGORIE 1 OU 2 VISÉE À L'ARTICLE 51 DU RÈGLEMENT SUR LE PRÉLÈVEMENT DES EAUX ET LEUR PROTECTION	À L'EXTÉRIEUR DE L'AIRE DE PROTECTION IMMÉDIATE DÉLIMITÉE CONFORMÉMENT AU PARAGRAPHE 1 DE L'ARTICLE 54 DU RÈGLEMENT SUR LE PRÉLÈVEMENT DES EAUX ET LEUR PROTECTION
AUTRE INSTALLATION DE PRÉLÈVEMENT D'EAU SOUTERRAINE ET INSTALLATION DE PRÉLÈVEMENT D'EAU DE SURFACE	15
LAC OU COURS D'EAU	À L'EXTÉRIEUR DE LA BANDE RIVERAINE
MARAIS, MARÉCAGE OU ÉTANG	10
CONDUITE D'EAU DE CONSOMMATION, LIMITE DE PROPRIÉTÉ OU BÂTIMENT/RÉSIDENCE	1,5
LOCALISATION D'UN SYSTÈME NON ÉTANCHE	
POINT DE RÉFÉRENCE	DISTANCE MINIMALE (m)
INSTALLATION DE PRÉLÈVEMENT D'EAU SOUTERRAINE DE CATÉGORIE 3 VISÉE À L'ARTICLE 51 DU RÈGLEMENT SUR LE PRÉLÈVEMENT DES EAUX ET LEUR PROTECTION ET INSTALLATION DE PRÉLÈVEMENT D'EAU SOUTERRAINE HORS CATÉGORIE SCÉLÉES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 19 DE CE MÊME RÈGLEMENT	15
AUTRE INSTALLATION DE PRÉLÈVEMENT D'EAU SOUTERRAINE ET INSTALLATION DE PRÉLÈVEMENT D'EAU DE SURFACE	30
LAC, COURS D'EAU, MARAIS, MARÉCAGE OU ÉTANG	15
BÂTIMENT/RÉSIDENCE, CONDUITE SOUTERRAINE DE DRAINAGE DE SOL, FOSSE OU TRANCHEE DRAINANTE	5
HAUT D'UN TALUS	3
LIMITE DE PROPRIÉTÉ, CONDUITE D'EAU DE CONSOMMATION OU ARBRE	2

LÉGENDE	
	BÂTIMENT/RÉSIDENCE
	FOSSE SEPTIQUE EXISTANT
	LIMITE DE PROPRIÉTÉ
	PIED DE REMBLAI EXISTANT
	ÉGOUT DOMESTIQUE EXISTANT
	HAUT DE TALUS
	INSTALLATION DE PRÉLÈVEMENT D'EAU
	COTATION EN MÈTRES



PROJET: ATTESTATION DE CONFORMITÉ DES INSTALLATIONS SEPTIQUES 18, route Fleury, Warwick (Québec)	TITRE: FIGURE 1: PLAN DE LOCALISATION	CLIENT:	SCEAU: 	PRÉPARÉ: D. THERRIEN	ÉCHELLE: 1:300	N/RÉF.: STLB23056-02
				DESSINÉ: E. BÉDARD	FORMAT: 11 X 17	SÉQUENCE: 1 DE 1
				VÉRIFIÉ: M. GROLEAU, T.P.	DATE: 28 NOVEMBRE 2023	

NOTE: CE PLAN EST LA PROPRIÉTÉ DE INNEO ENVIRONNEMENT ET NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS PERSONNELLES. NI REPRODUIT EN TOUT OU EN PARTIE SANS AVOIR PRÉALABLEMENT OBTENU L'AUTORISATION ÉCRITE DE INNEO ENVIRONNEMENT.